FOI CHRÉTIENNE ET UNIVERSITÉ LOUVAIN

André Fossion s.j.
Pôle théologique du Centre Interfaces, FUNDP Namur

Mon intervention voudrait inviter à penser, à frais nouveaux, une institutionnalisation de la référence chrétienne au sein de l'Université Louvain. Les positions diverses que nous nous connaissons à propos du « C » de l'Université sont, en effet, un appel à chercher ensemble une manière nouvelle d'y situer la foi chrétienne.

Tous dans notre Université ne partagent pas (ou plus) la foi chrétienne et ne se sentent pas liés à l'Eglise. Et, parmi les chrétiens, beaucoup s'interrogent sur la signification de la dénomination catholique de l'Université au sein d'une société pluraliste. La place de l'Eglise dans la société a changé. Ne doit-elle pas changer aussi au sein d'une université financée par les pouvoirs publics et au service de la société ? Le défi est, à la fois, de réaliser une ouverture à la société laïque et, par respect pour l'histoire de l'Université et pour ceux et celles qui l'ont faite, de maintenir vivante la tradition qui l'a animée, l'anime et l'inspire encore. Dans ce contexte, quel que soit au demeurant notre rapport personnel à la foi, n'aurions-nous pas à saisir ensemble l'opportunité qui nous est donnée aujourd'hui de penser autrement une institutionnalisation de la référence chrétienne au sein de l'Université qui soit respectueuse de tous et puisse être reconnue par tous comme juste et désirable ? Comment ?

La proposition que je voudrais énoncer ici peut se résumer par la phrase suivante : « L'Université Louvain, qui est une part de la société civile et au service de cette société, accorde institutionnellement, en raison de son histoire et par la volonté de ses membres, une hospitalité privilégiée à la référence chrétienne. » Dans cette perspective, la référence chrétienne s'inscrirait dans l'Université non dans un rapport d'identité mais d'altérité. Dès lors, l'Université accueillerait la foi chrétienne comme un hôte important et inspirant

Le concept d'hospitalité, vous le pressentez, est ici déterminant pour penser ce rapport nouveau entre foi et Université. Je voudrais, pour notre propos, en déployer brièvement le sens.

Emile Benveniste, qui a étudié *Le vocabulaire des institutions indo-europénnes*¹, a mis en évidence la particularité sémantique du mot latin « hostis ». A l'origine, il signifiait « étranger ». Mais un étranger peut être reconnu et accueilli ou, à l'opposé, faire peur et être expulsé. C'est pourquoi le mot « hostis » a pu désigner, selon le regard porté sur l'étranger, tantôt l'« hôte », tantôt l' «ennemi ». Hospitalité et hostilité sont donc des termes sémantiquement opposés et étymologiquement apparentés. L'hospitalité, par opposition à l'hostilité, est un mode de relation qui désigne une sortie de la violence. Elle est, en ce sens, au fondement de la société, de la rencontre pacifique entre des personnes et des peuples pourtant étrangers et divers.

Il est significatif que la philosophie, au long de son histoire, a souvent considéré l'hospitalité comme un thème privilégié. Platon place l'hospitalité au premier rang des obligations du citoyen². Aristote la considère comme la manifestation d'une grandeur d'âme³. Kant se fait le défenseur d'une « hospitalité cosmopolite⁴ » par laquelle nous sommes concitoyens du monde. Et, plus proche de nous, en dialogue avec Lévinas⁵, Derrida⁶ souligne l'aspect toujours conditionnel de l'hospitalité. L'hospitalité. implique une « bonne distance » entre celui qui reçoit et celui qui est reçu. Et cela d'au moins trois façons. D'abord, le rapport d'hospitalité permet à l'un et à l'autre de rester différents, sans être pris en otage. L'hospitalité, par principe, reconnaît le droit à la différence, plaide pour l'accueil de

³ Aristote, Ethique à Nicomaque, V, 2,15.

¹ Emile Benveniste, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes, Economie, parenté, société*, volume 1, Paris, Editions de Minuit, 1969, pp 87-101.

² Platon, *Lois*, V, 729.

⁴ Emmanuel Kant, *Vers la paix perpétuelle*, Paris, PUF, 1958.

⁵ Emmanuel Levinas, Autrement qu'être ou au-delà de l'essence, Paris, Livre de Poche, 1990.

⁶ Jacques Derrida et Anne Dufourmantelle, *De l'hospitalité*, Paris, Calmann-Lévy, 1997.

la différence. L'hôte qui est reçu n'est pas en position de pouvoir ou de propriétaire. Ensuite, il est l'objet d'une attention et d'un respect particulier. Il est reconnu comme interlocuteur et comme sujet de droit, un droit limité cependant dont il ne pourrait abuser et qui laisse place à la différence. Enfin, l'hôte, celui qui est reçu, même s'il est tenu et se tient, à bonne distance, ouvre une dynamique d'ouverture à l'altérité. Par sa présence même, il décentre, il déloge, il interpelle. Il empêche de se satisfaire trop vite de son quant à soi, de ses propres convictions. En ce sens, l'hospitalité aussi bien donnée que reçue constitue pour l'ensemble des protagonistes un principe d'ouverture, de rencontre et de métissage dans la liberté.

Soulignons encore, et c'est important pour notre propos, que si l'hospitalité est une vertu, elle a aussi une dimension institutionnelle. Elle a ses règles, ses rites et ses lois. L'hospitalité, en ce sens, n'est pas spontanée ou inconditionnelle. Elle a ses codes ou elle peut être codifiée.

Mais l'hospitalité peut encore être abordée sur le plan théologique. Fondamentalement, l'hospitalité qualifie les rapports réciproques entre Dieu et l'humanité⁷. Dans le récit de la Genèse (Gn18), Abraham, justement dit le père des croyants, accueille trois étrangers⁸ qui, dans la suite du récit, s'avèrent être la figure du divin lui-même, source de bénédiction et de fécondité. Dans le nouveau testament, le Christ, visage de Dieu, accueille tous les hommes et s'en laisse aussi accueillir comme leur hôte, dans la différence et sans domination. « Qui vous accueille, m'accueille » (Mt 10,40), dit Jésus à ses disciples.. « Allez de maison en maison, là où vous trouvez l'hospitalité, demeurez-y » (Mc 6,10) «J'étais étranger et vous m'avez donné l'hospitalité » (Mt 25,35) « Voici que je me tiens à la porte et que je frappe, si quelqu'un ouvre, j'entrerai et prendrai mon repas avec lui et lui avec moi » (Ap 3,20).

. Dans son ouvrage tout récent (2008), qui est sans doute un monument de la théologie contemporaine, « Le christianisme comme style⁹ » (comme manière d'habiter le monde), Christoph Theobald théorise la posture de Jésus à l'égard des hommes qui consiste précisément dans sa capacité à se dessaisir de lui-même et à se laisser toucher par l'autre. Et il nomme cette posture « sainteté hospitalière ». Tel est, pour l'auteur, le souffle saint qui habite Jésus selon le témoignage des Evangiles. Ainsi, le langage de l'hospitalité est-il celui qui convient le mieux pour parler des rapports entre Dieu et l'homme. C'est dans l'accueil de l'humain, de l'étranger, de l'exclu, du malade, du prisonnier, de l'opprimé que Dieu lui-même se trouve accueilli.

Et la Trinité, elle-même, a été pensée comme une relation interpersonnelle hospitalière ; on peut évoquer à cet égard la fameuse icône de la Trinité d'Andrei Roublev, elle-même inspirée de l'accueil des étrangers par Abraham, et qui figure le colloque divin, la vie de Dieu en elle-même comme hospitalité réciproque. Théologiquement donc, dans la tradition chrétienne, l'hospitalité est un terme clé pour penser Dieu comme Trinité, pour penser les rapports entre Dieu et l'humanité, pour penser les rapports des hommes entre eux dans l'Esprit de Dieu.

Avec l'appui de cette brève réflexion, j'en viens donc à la question qui nous retient ici : comment concevoir la foi chrétienne au sein de l'Université Louvain ? Je voudrais expliciter la pertinence et l'opportunité de ma proposition en quatre points :

1..Situer la foi chrétienne au sein de l'université comme hôte – et non comme propriétaire ou détentrice du pouvoir –, c'est laisser place, par principe, à la différence et au pluralisme des convictions. En position d'hôte, en effet, la référence chrétienne ne détient pas de pouvoir, mais peut y être reconnue comme une « autorité » qui fait grandir, en sachant que l'autorité n'est jamais prise par la force, mais est toujours librement reconnue et attribuée par l'autre qui en éprouve la pertinence, la bienfaisance, la puissance d'humanisation. En ce sens, la foi chrétienne au sein de l'Université est

⁷ Claudio Monge, *Dieu hôte. Recherche historique et théologique sur les rituels de l'hospitalité*, ZetaBooks, 1997.

⁸ Jean-Louis Ska, *Abraham et ses hôtes*, Bruxelles, Lessius, 2002.

⁹ Christoph Theobald, *Le christianisme comme style. Une manière de faire la théologie en postmodernité*, 2 volumes, collection « Cogitatio Fidei », n°260, Paris, Cerf, 2008.

appelée à y faire ses preuves, c'est-à-dire à se faire éprouver comme effectivement capable de « faire grandir » intellectuellement, humainement aussi bien au niveau personnel que social.

- 2. L'hospitalité privilégiée accordée à la référence chrétienne ne se traduit pas seulement par une reconnaissance écrite dans une charte ou dans des statuts mais aussi par des institutions propres au sein de l'Université : une faculté de théologie, des cours de théologie et de sciences religieuses offerts dans l'ensemble des formations.
- 3. Cette hospitalité peut appeler également la mise en œuvre d'activités spécifiques de recherches articulant les sciences, la philosophie et la théologie. On peut, par exemple, penser à des pôles institués de réflexion théologique à l'interface des disciplines ou à des centres de réflexion interreligieuse et interconvictionnelle.
- 4. Enfin, un conseil institué « foi chrétienne et Université¹⁰ » composé de représentants du tissu ecclésial et de l'Université elle-même, doté d'un droit d'interpellation et d'initiative au sein de l'Université, pourrait amplifier la dimension d'échange au sein de cette hospitalité organisée.

Cette manière d'envisager le rapport entre foi chrétienne et Université me semble pouvoir être désirée par tous au sein de l'Université, quel que soit, au demeurant, le rapport personnel de chacun à la foi chrétienne. Car l'hospitalité privilégiée accordée à la foi chrétienne n'a rien de violent ; elle incite même à une expansion large et fondamentale d'une « culture de l'hospitalité ». Elle laisse place à la diversité, non pas à un relativisme mou, mais à une ouverture dynamique à l'autre, à un questionnement critique et réciproque, à une hospitalité des intelligences. Ce faisant, elle honore la spécificité universitaire de recherche, d'exigence critique et de rigueur.

Enfin, je voudrais terminer par la question plus précise de la dénomination de l'Université. Fautil maintenir ou supprimer le « C » dans l'affichage de l'Université? A la lumière de la réflexion qui vient d'être proposée, il me paraît que l'on pourrait souhaiter que si la place de la référence chrétienne change dans notre Université, ce changement soit manifeste. Parler d'hospitalité privilégiée accordée par l'Université à la foi, c'est bien considérer celle-ci comme l'hôte et l'autre. Dans cette perspective, l'absence du « C » dans le nom de l'Université n'est pas une perte, un abandon et encore moins une trahison. C'est le signe d'un déplacement qui est source d'ouverture et de créativité. C'est le signe que la référence chrétienne n'est plus en situation de propriétaire ou de détenteur du pouvoir, mais en position d'hôte : un hôte qui est accueilli et qui devient la figure, au sein même de l'Université, de son appel à l'hospitalité.

C'est peut-être aussi la mise en valeur du nom « Louvain » en lui-même, avec toutes les connotations religieuses fondatrices qui sont les siennes et qui relient ceux qui l'ont construit hier et qui aujourd'hui s'y engagent avec leur foi de chrétiens.

Et, pour ces raisons, ce peut être encore le signe de la vocation renouvelée de notre Université, celle de pratiquer autant que possible, pour reprendre l'expression de Christoph Theobald, « la sainteté hospitalière¹¹ » ?

¹⁰ Il a été effectivement décidé, sous l'intitulé d'« Université et communauté chrétienne » (note de l'éditeur).

¹¹ Christoph Theobald, *op.cit.*, p.66.